

N^o 3
 l'an mil huit cent trente, le onze février, trois heures du soir, en la Maison commune, pardevant nous Louis Joseph Obert, Maire, officier de l'état civil de la commune de Mézennes, arrondissement communal de Saint-Omer, Département du Pas

De Calais, est comparu Jean Baptiste Dominique Constant, âgé de trente neuf ans, profession d'ouvrier papeterier domicilié en cette commune père de l'enfant, en présence de Louis Joseph Wintrebert âgé de trente quatre ans profession d'instituteur et de Bernard Joseph Foulon âgé de trente sept ans profession d'ouvrier papeterier tous deux domiciliés en cette commune, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à deux heures du matin Marie Catherine Foulon sa femme, âgée de quarante huit ans, en la maison conjugale sise en cette commune a mis au monde un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Louis Joseph; Suite nous avons dressé le présent acte de naissance.

Lecture faite le second témoin a déclaré ne savoir signer le déclarant et le premier témoin ont signé avec nous.

L. J. Wintrebert J. D. B. constant J. Obert

